



Permettre à chacun de vivre sur un territoire ouvert, préservé et solidaire

RAPPORTS D'ACTIVITE ET FINANCIER

ASSEMBLEE GENERALE DU 05 AVRIL 2011

A La Salle Prunet



1 Place Paul Comte

48400 Florac

Tél. : 04 66 45 69 95

Fax. 04 66 45 50 49

Mail : pays.gcc@orange.fr

Avec le soutien du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, du Conseil Général de la Lozère, de

la DATAR, du LEADER

Et des 5 communautés de communes du Pays



SOMMAIRE

I	RAPPORT MORAL	3
II	LE RAPPORT D'ACTIVITE 2010	4
	<u>I. L'animation du Pays Gorges Causses Cévennes</u>	<u>4</u>
	A. La reconnaissance du Pays.....	4
	B. La contractualisation avec le Conseil régional	4
	C. L'équipe technique.....	4
	D. La vie associative.....	5
	<u>II. Les projets portés par le pays.....</u>	<u>9</u>
	A. Tourisme	9
	B. Maintien et Accueil de populations	15
	C. Animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale.....	19
	D. Communication	24
	E. Développement de projets collectifs sur le territoire.....	27
	<u>III. L'animation du relais du GAL Terres de vie en Lozère</u>	<u>29</u>
	A. Rencontre avec les porteurs de projets	29
	B. Lancement d'un projet de coopération européenne	30
	<u>IV. Perspectives pour Le Pays Gorges causes cévennes</u>	<u>32</u>
III	RAPPORT FINANCIER	33
	<u>I. Bilan 2010</u>	<u>33</u>
	<u>II. Compte de résultats 2010.....</u>	<u>33</u>
	<u>III. budget previsionnel 2011.....</u>	<u>34</u>
IV	ANNEXE :	35
	REVUE DE PRESSE 2010.....	35

I RAPPORT MORAL

Comme vous le savez, faire un bilan moral, c'est l'occasion de regarder ce qui a été fait mais aussi, et surtout, ce qui reste à faire. Elue le 10 novembre 2010, je suis donc plutôt tournée vers ce qui reste à faire en tenant compte, bien sûr des réflexions et du travail déjà fournis.

Toutefois, pour avoir participé au groupe chargé de travailler pour la « remobilisation » du Pays Gorges Causses Cévennes, je pense pouvoir apporter une vision générale de l'année écoulée.

2010 a été une année de remise en questions. Questions sur : qui est le Pays Gorges Causses Cévennes ? Fonctionne-t-il comme il le devrait ? Quelles sont les décisions à prendre ? Qui doit les prendre ? etc... 2010 a été une année pendant laquelle les éléments qui composent ce Pays ont cherché à faire fonctionner la mécanique : ces éléments sont au nombre de 3 : l'association de gestion (composée d'élus du territoire), le conseil de développement (composé de personnes représentant la diversité des habitants et de leurs activités : agricoles, touristiques, culturelles...) et enfin une équipe de salariés, formés pour être réactifs aux sollicitations.

Plusieurs rencontres ont eu lieu afin de reprendre les éléments qui ont constitués la création du Pays et en cerner les freins mais aussi, bien entendu, les atouts. Ainsi, des évidences se sont dégagées et notamment la richesse de possibilités liées à la diversité. C'est un fait, ce Pays est constitué de 3 territoires bien distincts : les Gorges, les Causses et les Cévennes, qui sont autant d'histoires, d'expériences, de vécus différents mais tellement complémentaires. Ce sont aussi des enjeux politiques dont il faut tenir compte parce qu'en charge de l'avenir et du développement à long terme. En effet, nous savons que ces enjeux jouent un rôle primordial pour le futur mais qu'ils doivent pouvoir se rencontrer dans une logique de bonne entente au détriment d'intérêts, parfois peut-être, plus personnels.

Pour ma part, je crois que si nous arrivons à mettre de côté certaines tensions dont bien souvent, beaucoup d'entre nous n'en connaissent pas ou plus le fond, il existe un réel champ de constructions de projets dont nous allons vous présenter quelques exemples. Bien sûr, nous nous interrogeons sur l'avenir des Pays tels qu'ils ont été initiés il y a maintenant 15 ans (vote de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 : LOADT, dite loi Pasqua) mais l'esprit doit et peut rester : les Pays ont un rôle fédérateur, ils constituent un bon niveau de coordination et d'impulsion pour élaborer et conduire une stratégie de développement territorial, à nous de nous donner les moyens de nos ambitions.

Corinne Sauvion - Présidente du Pays Gorges Causses Cévennes

II LE RAPPORT D'ACTIVITE 2010

I. L'ANIMATION DU PAYS GORGES CAUSSES CEVENNES

A. LA RECONNAISSANCE DU PAYS

Le Pays a déposé en juillet 2009 un dossier de reconnaissance auprès de la Préfecture de Région avec les délibérations des communautés de communes adhérentes au Pays, validant sa charte de développement durable et son périmètre. La Préfecture de Région a transmis la demande pour avis au Conseil Régional, au Conseil Général de Lozère et à la Préfecture de Lozère.

Le document a été signé le 3 décembre 2010 par le Préfet. Le Pays Gorges Causses Cévennes rejoint donc officiellement les 370 Pays existants sur le territoire français.

B. LA CONTRACTUALISATION AVEC LE CONSEIL REGIONAL

La Région Languedoc-Roussillon n'a pas souhaité reconduire le principe des contrats de Pays pour l'année 2010. Les porteurs de projets (associations, collectivités, individus) qui, dans le cadre des commissions du Pays, envisageaient de solliciter un financement du Conseil Régional, ont dû se mettre directement en contact avec les services concernés du Conseil Régional.

La Région Languedoc Roussillon ayant signé une convention cadre jusque fin 2013 avec les Pays, les demandes de subventions pour le fonctionnement (Ingénierie territoriale) des Pays ont été agréées. Ainsi, le Pays Gorges Causses Cévennes a bénéficié pour son fonctionnement, d'une subvention de la Région Languedoc-Roussillon d'environ 32 000 €.

C. L'EQUIPE TECHNIQUE

L'année 2010 a été marquée par un turn-over important de la part de l'équipe salariée. Voici les personnes qui ont travaillé pour le Pays GCC en 2010 :

- Hélène Thouvenin** est chargée de l'animation et de la coordination du Pays, en CDI. En congé parental depuis avril 2010, elle a décidé de prolonger son congé d'une année jusqu'en avril 2012.
- Nadia Delpont** a été embauchée pour un an le 14 avril 2010, pour remplacer Hélène Thouvenin au poste de coordination.
- Estelle Haegel** a géré la partie administrative et comptable du Pays à mi-temps. Elle a été embauchée par le Groupement d'Employeurs des Cévennes, pour un temps plein réparti

entre le Pays, le CBE des Cévennes et le Groupement d'Employeurs « Jet d'eau », pour un CDD d'un an. Elle est aujourd'hui remplacée par **Nathalie Larcher**, recrutée le 20 janvier 2011.

- ✦ **Benjamin Fouilleron**, a été recruté à temps plein en Juillet 2009. Il est chargé de l'action «Accueil de nouvelles populations», financée sur un programme DATAR Massif Central jusqu'en juillet 2011, CDD de 2 an.
- ✦ **Sylvain Lhuillier**, mis à disposition par le CBE des Cévennes, a assuré la coordination du Pays pendant le congé maternité d'Hélène Thouvenin de avril à septembre 2009, et a suivi le projet « tourisme » du Pays jusqu'à la fin de l'année 2009. Depuis le 1^{er} janvier 2010 et jusqu'au 31 juin 2011, il est chargé à mi-temps du volet foncier de l'action « Accueil de nouvelles populations ».
- ✦ **Caroline Kaszak** a été embauchée début juin 2010 comme animatrice de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale en CDD d'un an, suite au départ de **Lucie Hugon** pour l'AIRDIE. Elle est en contrat avec le Pays Gorges Causses Cévennes, mais sur financement exclusif de la Communauté de communes du Pays de Florac et du haut Tarn (salaire et frais de mission).

D. LA VIE ASSOCIATIVE

Devant le nombre déclinant de participants, les membres réguliers du bureau ont décidé de conduire une vaste action de remobilisation, à l'arrivée de la nouvelle coordinatrice.

Deux réunions « remobilisation » ont été organisées en mai et en juin 2010, afin de donner la parole à chacun des membres du CA. Une liste de dysfonctionnements et de critiques a été établie. Des éléments de réponse, une liste de suggestions ont été rédigés par les participants et le bureau actif, sous forme de document participatif qui a largement circulé pendant le mois de juin.

Le Président du Pays a alors démissionné, en date du 10 juin 2010, **appelant à un renouvellement du bureau afin de représenter l'ensemble du territoire et de donner un écho aux actions proposées sur toutes les communautés de communes.**

Une commission de remobilisation a été constituée fin juin afin de discuter des modalités de fonctionnement et des orientations prioritaires du Pays. Les réunions se sont tenues en septembre.

Sur cette nouvelle base, les 12 membres du bureau ont été renouvelés lors d'un CA extraordinaire du 10 novembre 2010.

Composition du Bureau du Pays Gorges Causses Cévennes Election du 10 novembre 2010			
1	Christian	ANDRE	Vice-président <i>CC Florac Ht Tarn</i>
2	Alain	ARGILIER	Trésorier adjoint <i>Conseiller Général</i>
3	Denis	BERTRAND	Secrétaire <i>Conseiller Général</i>
4	Sophie	BOSC-FAURÉ	<i>CC Gorges du Tarn</i>
5	Arnaud	CURVELIER	Vice-président <i>CC Gorges Jonte</i>
6	Roger	DOMEIZEL	<i>CC Gorges du Tarn</i>
7	François	GAUDRY	Vice-président <i>CC Gorges Tarn</i>
8	Michèle	MANOA	Vice-présidente <i>Conseillère Générale</i>
9	Michel	RINGOT	Vice-président <i>CC Tarnon Mimente</i>
10	Michel	SALLES	Secrétaire adjoint <i>CC Hauts Gardons</i>
11	Corinne	SAUVION	Présidente <i>CC Florac Ht Tarn</i>
12	Serge	VEDRINES	Trésorier <i>CC Florac Ht Tarn</i>

Bureau de l'association de gestion du Pays Gorges Causses Cévennes

Mobilisés autour de la nouvelle présidente, les participants ont retrouvé une implication collégiale forte.

Les bureaux

Durant la première période, selon le choix opéré en 2009, le bureau de l'Association de Gestion s'est réuni conjointement avec le bureau du conseil de développement. Il s'est réuni 4 fois, sans compter les réunions de travail préparatoires aux réunions de remobilisation.

Après le 10 novembre, le bureau s'est réuni 2 fois, en présence du Président du Conseil de développement.

👉 Les conseils d'administration (CA)

Le conseil d'administration s'est réuni le 22 juin en assemblée élargie et le 10 novembre 2010 afin de procéder à l'élection du nouveau bureau.

👉 Les commissions du Conseil de Développement

Rappel du rôle du Conseil de développement.

Les commissions du conseil de développement ont un rôle fondamental dans l'émergence de nouveaux projets et la mutualisation des projets portés par les acteurs locaux. Elles sont le relais de l'information de la population et le lieu de proposition d'actions pour le Pays.

Un contexte particulier en 2010

Depuis septembre 2009 l'équipe du Pays, en lien avec les personnes impliquées dans les commissions du Conseil de Développement, et avec les services de la Région, élaborait une programmation des projets pour 2010. Mais comme évoqué précédemment, **la Région a décidé de mettre fin à sa politique de contractualisation avec les territoires**. Les projets proposés dans le contrat 2010 ont donc été redirigés vers les **dispositifs de financement habituels de la Région**.

Pour les porteurs de projets, ce changement d'orientation n'a pas remis en question la possibilité d'obtenir des subventions, mais cela a amené une certaine confusion par rapport au rôle que jouait le Pays dans la présentation de ces projets aux services de la Région.

Ainsi, les différentes commissions se sont réunies plus ou moins régulièrement en fonction de leurs besoins, totalisant 68 participations, 6 réunions de commissions, plus des réunions techniques de travail sur les projets de l'année 2010.

En fin d'année, face à un contexte nouveau et devant la participation déclinante, il a été décidé de repenser le fonctionnement du Conseil de Développement. Un vaste chantier a été lancé pour réfléchir aux modalités de réunion, à l'équilibre bénévoles-techniciens du Pays, aux fréquences et sujets des réunions.

Le bilan du travail de commission en 2010

La **commission environnement** a réuni des représentants d'associations, des institutions et des élus des communautés de communes :

GAL Terres de Vie, REEL 48, PNC, Communauté de Communes du Pays de Florac, Conservatoire départemental des sites lozériens, SupAgro, habitants, élus.

Date de réunions : 22 juin.

Le Parc National des Cévennes a pu présenter les étapes d'élaboration de la Charte de septembre 2010 à fin 2011 afin de définir des objectifs concertés pour les 15 prochaines années.

Les participants de la commission environnement ont également assisté à une présentation des dispositifs de financements européens, par l'animatrice du GAL Terre de Vie, Paméla d'Authier. Cinq mesures, sur les 10 existantes, sont particulièrement adaptées aux projets dans le domaine de l'environnement.

La commission agricole a réuni en 2010 les personnes ou structures suivantes :

REEL 48, CODES 48, PNC, Communauté de Communes de la Cévennes des Hauts Gardons, ALODEAR, Confédération Paysanne, Chambre d'Agriculture 48, CFPPA de Florac, SupAgro, ADASEA, RELANCE, GAL Terres de Vie, CRPF 48, habitants, agriculteurs, étudiants, élus.

Dates de réunions : 19 février, 30 mars, 4 mai, 29 juin, 14 septembre

Elle a travaillé principalement sur les conditions du développement des circuits-courts :

Afin de mettre en œuvre des actions visant la **recherche de nouveaux débouchés de commercialisation pour les agriculteurs**, la Commission Agriculture du Pays, en partenariat avec l'association Bio'jour, a proposé de mener une étude des potentiels pour **l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux**.

Cette étude a été menée par un stagiaire (Emmanuel Guilloy, étudiant de la licence pro GENA [Gestion des Espaces Naturels par l'Agriculture] à SupAgro Florac), sur une durée de 3 mois, et a été axée sur l'approvisionnement des cantines scolaires en **produits maraîchers locaux**. Un rapport présentant de manière détaillée le fonctionnement des cantines du territoire Pays, ainsi que les potentiels existants au niveau de la production maraîchère locale (enquêtes auprès des maraîchers du territoire), a été rendu et diffusé. Ce travail d'enquête, qui a permis un **apport de connaissance** conséquent sur ce sujet, a servi de base à **l'animation d'une démarche d'approvisionnement du Collège Achille Rousson (St Etienne Vallée Française) en produits maraîchers locaux**, en fin d'année 2010.

II. LES PROJETS PORTES PAR LE PAYS

A. TOURISME

Conscient du rôle pilier de l'activité touristique sur l'économie locale au regard du nombre d'emplois directs et induits, le Pays Gorges Causses Cévennes a, depuis sa création, mené des actions en faveur d'une meilleure structuration visant à redresser la courbe de la fréquentation touristique, en baisse régulière depuis les années 2000. Pour cela, le Pays s'est attaché à développer une stratégie, grâce au support de diagnostic et de proposition du SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique) confié à un Cabinet d'étude en septembre 2009 et qui est toujours en cours. En parallèle, le Pays a réuni les techniciens des offices de tourisme et syndicats d'initiatives afin de favoriser des habitudes de travail en collectif.

► Le SLOT (Schéma Local d'Organisation Touristique)

Les travaux du SLOT ont été lancés en septembre 2009.

Rappel du démarrage du projet :

Les **objectifs stratégiques** sont économiques : augmenter les résultats des prestataires en termes de revenus, donc augmenter le nombre de nuitées et/ou le niveau de dépenses sur le territoire.

Les **objectifs opérationnels** sont méthodologiques : réussir à faire émerger une stratégie et un programme d'action concertés, partagés et portés par des acteurs suffisamment impliqués pour garantir un investissement collectif et la mobilisation de moyens humains et financiers.

Un cabinet montpelliérain, spécialisé dans le développement touristique en milieu rural, CRITER, a été retenu. Après une présentation de la démarche et la validation collective des objectifs mi septembre 2009, le cabinet a réalisé de nombreux entretiens avec les acteurs tourisme du territoire Pays (élus des communautés de communes, président des offices de tourisme, SIVOM Grand Site, prestataires touristiques, associations...), puis présenté une synthèse de diagnostic et des propositions d'organisation début décembre 2009.

L'analyse de l'organisation touristique a révélé un enchevêtrement de structures aux compétences mal définies et mal connues et donc le besoin urgent de définition d'une stratégie commune et d'un projet fédérateur entre tous les offices de tourisme.

Le cabinet a ainsi fait plusieurs recommandations :

- * Concernant le positionnement marketing, le cabinet propose d'utiliser les deux images fortes du territoire : « Gorges du Tarn » et « Cévennes » ; et 2 thématiques « ressourcement, bien-être, rupture avec un mode de vie stressant » ; l'autre sur les « activités de pleine nature ». Il a également été question d'une stratégie de communication sur Internet avec une refonte du site « mescevennes.com » de l'OT de Florac/Ispagnac.
- * Concernant l'organisation, il a été proposé de créer des passerelles entre les deux destinations «Gorges et Causses» et «Cévennes». En étape préalable, les compétences tourisme des communes doivent être transférées aux communautés de communes ; les communautés de communes devant ensuite confier leur compétence « Accueil et Information » à leur OT intercommunal. L'organisation de tête peut alors seulement être instaurée.



Lors du Comité de pilotage du 9 décembre 2009 à Ispagnac, « *l'assemblée présente avait validé le choix de s'orienter vers un office de tourisme inter-communautaire.* » Mais début 2010, les communautés de communes n'ont pas souhaité mettre directement en place une organisation collective du territoire. Les structures présentes le 9 décembre ont préféré adopter une démarche plus progressive.

La réunion technique des salariés des OTSI et associations de tourisme du 26 mars 2010 à Florac entérine ce recul et débouche sur l'envoi d'une lettre officielle signée du Pays demandant le vote des 5 Communautés de communes sur un choix de scénario.

Les élus comprennent que le territoire a besoin d'un temps de réflexion et décident de **mettre en attente les propositions d'organisation du territoire jusqu'en 2011**, tout en continuant à faire travailler ensemble les techniciens du Tourisme (voir formations).

Plan de financement 2010 :

DEPENSES		RECETTES	
Prestation de service	24 996 €	LEADER (financement du GAL Terre de Vie)	11 000 €
		Conseil Régional	9 000 €
		Autofinancement Pays GCC	4 996 €
TOTAL	24 996 €	TOTAL	24 996 €

Les formations tourisme

5 journées de formation ont été organisées entre octobre et novembre 2010 sur le thème de la création de produits touristiques. Ces journées, co-organisées par le Pays GCC et la FRPAT (Fédération Régionale des Pays Touristiques), sont financées par les Agefos et le Pays, ce dernier prenant en charge les participations individuelles de formation des salariés de l'ensemble des OTSIs. Le cabinet retenu, CRITER, est le même que pour le SLOT, et avait déjà assuré une première série de formations à l'automne 2009.

Les premières séances de travail ont porté sur les **principes théoriques du marketing opérationnel en tourisme**. Puis les participants ont commencé à créer collectivement des produits touristiques réels, avec l'aide des fiches méthodologiques de CRITER.



Les 6, 21 et 27 octobre, les 9 et 18 novembre 2010, ces formations ont regroupé 10 personnes différentes pour 30 participations : 1 prestataire, 4 techniciens des offices de tourisme et syndicats d'initiative représentant les offices de tourisme de Florac-Ispagnac et celui du Rozier, les Syndicats d'initiatives de Sainte Croix Vallée Française et de Saint Etienne Vallée Française, 1 salarié d'une association de promotion du tourisme durable, Cévennes EcoTourisme, 1 agent de collectivités, 1 personne du bureau d'étude et 1 salarié référent du Pays, avec des fréquentations différentes selon les journées.

Résultat : Les participants ont pu se familiariser avec les méthodes de réalisation de produits touristiques. La phase de concrétisation de produits est allée jusqu'à l'ébauche d'un plan marketing. Une très bonne ambiance de travail a présidé à ces journées de travail collectif. Les ateliers se sont poursuivis en interne sous la coordination du Pays pour finaliser les produits (2011).

La préparation de la labellisation Cafés de pays

« Faire partager et découvrir la convivialité et l'ambiance d'un café », telle est l'ambition du réseau des Cafés de Pays, en se basant sur des produits locaux de qualité et sur un accueil chaleureux. Les cafés qui souhaitent intégrer ce label doivent respecter plusieurs engagements comme proposer des



produits locaux, organiser des animations culturelles hors saisons et mettre à disposition de la documentation touristique locale. En remplissant ces critères le cafetier reçoit un pack communication (enseigne, présentoir, ardoise, verres,...) et intègre le réseau. Il bénéficie ainsi d'une promotion supplémentaire grâce au site internet du réseau et à une visibilité accrue sur le territoire.

A travers sa charte de territoire, le Pays Gorges Causses Cévennes

encourage les démarches qui vont dans le sens de sa devise « *permettre à chacun de vivre sur un territoire préservé, ouvert et solidaire* ». Il a donc été décidé de soutenir cette initiative qui vise à maintenir et développer les activités économiques existantes et permettra au territoire de se doter d'une image positive. L'objectif est de créer un réseau local dynamique offrant aux touristes mais aussi aux habitants des prestations de qualité.

En 2009, le bar-restaurant « La Ruche » à Rousses et l'auberge « La Grive » à Caussignac ont été labellisés.

Sur l'année 2010, des actions à destination des partenaires comme Relance, le CBE, les autres Pays lozériens ont été réalisées pour faire connaître la démarche Café de Pays. Un dépliant de présentation a été adressé aux partenaires.



Concernant le quotidien des cafés de Pays labellisés, le Pays a systématiquement relayé l'information sur les animations culturelles sur son site et via sa liste de diffusion.



Les Cafés de Pays labellisés ont été interrogés sur leurs attentes. La force d'un réseau reposant également sur le nombre de ses membres, les cafés souhaitent être les plus nombreux possible. Le café de la Ruche se révèle avoir des compétences précieuses qu'il propose de partager. Ancien journaliste, le gérant possède de très nombreux contacts pour les animations culturelles. Cette ressource est à exploiter dans le futur réseau des cafés de Pays.

Accompagnement technique du Pays pour la labellisation :

- Aide aux cafés à monter leur candidature
- Liens avec les producteurs locaux
- Réalisation d'une visite pour chaque café avec RELANCE
- Participation au comité de sélection
- Achat et livraison des packs communication (enseigne, verres, présentoir...) à disposition des cafés

Au cours des prospections engagées, de la diffusion des plaquettes, de l'information diffusée par les partenaires, deux café-restaurants situés à Meyrueis et à Bédouès se sont adressés au Pays pour entamer une démarche de labellisation.

👉 Le dépôt de 2 fiches actions dans le PER Tourisme initié par les Conseillers Généraux

Dans le cadre de l'appel à projet ouvert par le groupe des conseillers généraux en juin 2010, le Pays a interrogé ses partenaires sur les opportunités pertinentes pour le territoire et proposé deux fiches actions :

Projet « Espace de télétravail »

En partenariat avec le Pays, « La 4ème Dimension », cybercafé à Florac proposait d'aménager une partie de ses locaux pour les touristes-télétravailleurs ponctuels (tout au long de l'année), de leur fournir des outils et une assistance reproduisant les conditions d'entreprise.

L'entreprise doit investir dans une connexion internet et réseau pour 5 postes informatiques et les logiciels adéquats, 1 photocopieur/fax/imprimante couleur A3, 1 relieur de documents, du mobilier adapté, un ligne téléphonique dédiée, + Moyens de communication efficaces pour faire connaître cette offre.

BUDGET : 15 300 euros

Projet « Centrale de Mobilité »

En partenariat avec le Pays, l'association Voisine proposait de mettre en place une centrale de mobilité en associant les acteurs locaux impliqués dans la mobilité et d'initier une réflexion collective sur l'enjeu et les actions collectives possibles sur le territoire.

L'objectif était de mieux informer les touristes et la population locale sur l'existant en rassemblant sur un même lieu l'ensemble des informations concernant la mobilité dans le département, tant pour les personnes que les marchandises, mutualiser les déplacements, créer de la solidarité, développer l'usage des transports en commun.

Contenu :

- Portail web regroupant toutes les infos locales sur le déplacement en Lozère + partie interactive de petites annonces + renvoi sur les sites des associations offrant des services mobilité (Voisine, Quoi de 9).
- Référence d'un lieu et d'un correspondant permettant une permanence téléphonique et la prise en charge de renseigner, mettre à jour, rechercher des infos, animer l'initiative auprès des communes et associations, rechercher des partenaires et communiquer + l'animation de la création, petit à petit, de services connexes plus sophistiqués (autopartage, ..)
- Service de mutualisation du transport des marchandises
- Signalétique des arrêts
- Cartographie numérique

BUDGET : 17 000 euros

Dans un 2d temps, il était proposé de réunir les acteurs locaux de la mobilité (: entreprises de transport, Croix rouge), les structures-particuliers prescriptrices-utilisateurs de déplacements (: Pôle emploi, Maison

de l'Emploi, habitants, entreprises, Cévennes Ecotourisme, la future plateforme d'approvisionnement local des cantines scolaires), et les associations proposant déjà des services alternatifs performants (: Quoi de 9, Voisine), pour réfléchir à des formes d'actions collectives pertinentes pour le territoire., afin d'optimiser leurs prestations, voire d'augmenter leur capacité à répondre aux besoins soit par une meilleure organisation, soit par des financements complémentaires.

Les perspectives à terme étaient d'utiliser la base d'information de cette centrale de mobilité pour mettre en place des services spécifiques innovants, adaptés au territoire : parc de mobylettes, camion de transport de passagers (+ alimentaire ?), outils de conception de circuits optimisés concernant les livraisons + le transport de touristes sur un événement culturel.

Ces deux Fiches n'ont pas été retenues lors du premier assemblage des projets constituant le PER déposé en octobre 2011.

Cependant, ces montages de projets ont eu le mérite de faire réfléchir des acteurs du territoire ensemble, d'initier des partenariats et de poser des jalons pour la suite.

B. MAINTIEN ET ACCUEIL DE POPULATIONS

Aujourd'hui la vitalité de notre territoire repose sur un **équilibre démographique fragile** : le solde naturel négatif (plus de décès que de naissances) est tout juste compensé par l'arrivée de populations. Cependant, le vieillissement constant de la population et la très faible densité de population rendent incertain le maintien des services et posent question quant aux conditions de vie futures. Face à ce constat, le Pays s'est donné pour objectif **le maintien et le développement de sa population par l'accueil** en inscrivant cette action comme une priorité dans sa Charte : « *Agir ensemble pour l'accueil et l'excellence environnementale* ».

👉 La candidature à l'appel à projet DATAR Massif Central sur l'offre qualifiée d'accueil

Pour concrétiser cet objectif, le Pays a répondu à un appel à projet du Commissariat de Massif portant sur la construction et la qualification de l'offre d'accueil. La candidature du Pays a été retenue avec huit autres territoires du Massif Central et a permis d'engager une action « Construction d'offre d'accueil qualifiée » depuis juillet 2009. Les financements (DATAR, Conseil Régional Languedoc-Roussillon, Conseil Général de la Lozère) attribués dans le cadre de ce programme permettent de financer 1.5 ETP sur 2 ans, soit jusque juillet 2011.

Aujourd'hui, la DATAR prépare la publication d'un nouvel appel à projet pour l'automne 2011, qui permettrait de poursuivre l'action sur 24 mois soit jusque fin 2013.

👉 Trois axes de travail développés en 2010 :

1) Sensibilisation et Communication

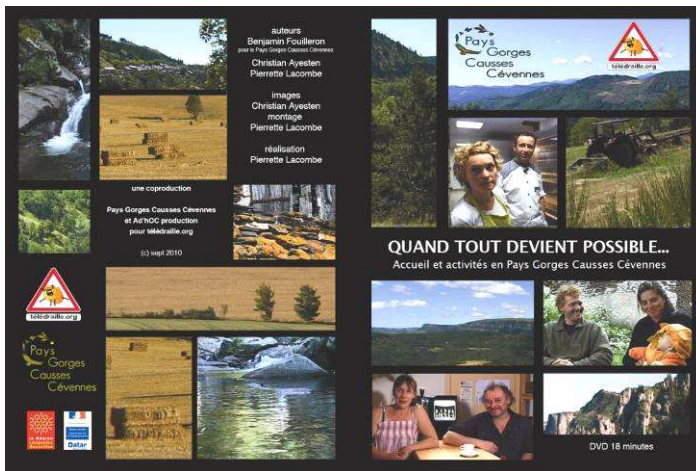
- **Finalisation et Diffusion de l'Etude Nouveaux Arrivants** (réalisée par le CBE pour le compte du Pays), dont l'objectif était de mieux comprendre les freins et les facteurs de réussite d'une installation sur notre territoire. Le rapport et la plaquette synthétique de l'étude ont été diffusés dans les 31 communes et 5 Communautés de communes du Pays. Ils sont également en accès libre sur le site Internet.

Afin de sensibiliser les populations et les élus sur les enjeux liés à l'accueil de population, 4 réunions publiques de restitution des résultats ont été organisées à Meyrueis, St Etienne Vallée Française, Florac et St Enimie, réunissant une trentaine de participants.

- **Réalisation d'un film de sensibilisation** « *Quand tout devient possible...; Accueil et activités en Pays Gorges Causses Cévennes* » :

Ce film-documentaire de 18 minutes a été réalisé en partenariat par le Pays Gorges Causses Cévennes et la Web TV TéléDraille (www.teledraille.org). Il retrace le parcours d'installation de trois familles,

originaires d'autres régions. Trois exemples d'activités dans l'agriculture, l'artisanat alimentaire et la restauration qui montrent que, quand tous les acteurs se mettent autour de la table dans une volonté commune de trouver des solutions, « *tout devient possible...* ».



Ce film, conçu pour sensibiliser les habitants du territoire, montre l'importance de l'accueil par la population, les élus et les structures d'accompagnement, dans la réalisation des projets des nouveaux arrivants. Il met en avant l'impact positif de l'arrivée de nouvelles populations sur la vitalité d'un territoire, au niveau des écoles, des services et des commerces.

Un exemplaire a été envoyé à chaque commune du territoire avec proposition d'organiser une « projection-débat » pour échanger sur les thématiques liées à l'accueil et au maintien de nouvelles populations.

- **Communication « hors territoire »** : mettant en avant les atouts du territoire et notre volonté d'accueillir, une présentation du Pays a été mise en ligne sur les sites Internet d'installation campagne (www.installation-campagne.fr) et de Demain TV (www.demain.fr).

Par ailleurs, en partenariat avec RELANCE et trois autres Pays de la Région (Pays des sources, Pays Gévaudan, Pays Aigoual Cévennes Vidourle), le Pays Gorges Causses Cévennes a tenu un stand d'accueil de porteurs de projets sur le salon Prov'emploi (12 octobre 2010) à Paris - Espace Champerret. Plus d'une centaine de contacts ont été pris, concernant des demandes de renseignements très généraux sur le territoire et ses emplois, mais aussi très spécifiques pour des personnes se projetant dans la reprise d'une entreprise. Un suivi de ces contacts liés à des projets identifiés a été assuré entre partenaires.



2) Construction d'offres d'accueil et d'activités

- **Centralisation et Diffusion de l'offre de logements locatifs**

L'état des lieux partagé en décembre 2009 avait notamment mis en évidence le besoin de travailler sur l'offre de logements locatif. Ainsi, le pays a animé, en partenariat avec le CBE (prestataire sur l'OPAH) des Groupes de Travail Locaux, par secteurs (Florac, Hauts Gardons) pour mettre en place des outils permettant la remontée de l'information (fiches « offre » et « demande »). Ce travail

d'animation a abouti à une convention de partenariats entre d'une part le Pays et le CBE, et d'autre part, Relance, pour la gestion de la rubrique « Logement » du site Espace-Cévennes.

De plus, un travail de communication a été produit dans le but de développer l'offre : articles parus dans la presse, flyer de présentation de l'outil.

Résultats chiffrés :

5 réunions en 2010 - 42 participants

23 communes concernées - 150 offres de logements diffusées - 400 visites mensuelles sur

le site espace-cevennes.com. Un tableau récapitulatif des offres disponibles et à jour envoyé à toute les communes du territoire en début de mois.

- Accompagnement des communes sur le repérage et la remise en marché du « vacant »

Lors d'une première réunion, en février 2009, des structures d'accompagnement locales (Maison de l'Emploi, Mines de Talents, RELANCE, Chambre d'Agriculture), visant à positionner l'action Accueil du Pays, en complémentarité du travail effectué par ces structures, ces dernières faisaient part de la nécessité de « faire remonter les besoins des communes en matière d'activités et de travailler sur l'offre (foncier agricole, locaux d'activités, logements, services, ...) ».

Dès lors, un travail d'accompagnement des communes sur le repérage et la remise en marché des logements, locaux et terrains vacants a été entrepris dans les communes volontaires : Florac, Ste Croix Vallée Française et Bédouès.

Résultats chiffrés :

Repérage : 40 logements - 32 locaux - 5 terrains - Plus de 60 propriétaires démarchés - 15 retours

Prospection : 3 locaux sur Florac sont disponibles pour des porteurs de projets (artisans et/ou commerçants) via Relance ; 1 parcelle agricole devrait être mise à disposition pour du maraîchage.

3) Réseau d'accueil et Accompagnement de porteurs de projets

La communication du Pays à destination des porteurs de projets « hors-territoire » a amené 48 demandes de porteurs de projets, dont 12 ont été accompagnés en partenariat avec Relance. Certaines réponses, portant sur une demande d'accompagnement à la diffusion de CV où à la recherche d'emplois salariés, ont également été construites en partenariats avec l'antenne délocalisée à Florac, de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale

Ces demandes, portant principalement sur la recherche de foncier ou d'entreprises à reprendre, ont permis de concrétiser 6 installations en Lozère (dont 3 en cours).

Par ailleurs, dans le but de mobiliser l'appui du Conseil Général de la Lozère sur l'action Accueil, notamment pour la mise en réseau des acteurs de l'accueil, le Pays a régulièrement sollicité le service « Aménagement du Territoire » afin de travailler à une réponse en vue de l'Appel à projet Accueil portée par la DATAR et sorti le 11 mai 2010, à destination des Départements du Massif Central et de leurs Territoires.

- Comité de Pilotage de l'action (04/10/10) : premier bilan à 1 an de l'action, 32 participants :

Les participants : élus, agents de développement, représentants d'associations (Maison de l'Emploi, Lozère Développement, ...) ou d'institutions (Conseil Général, Parc National des Cévennes, DATAR, Chambres consulaires...) ont pu assister à des interventions de qualité autour de la thématique de l'accueil.

Au terme d'une première année de mise en œuvre, ce comité de pilotage a permis de confirmer que l'orientation donnée à l'action du Pays Gorges Causse Cévennes est satisfaisante, et que le travail réalisé, même s'il s'inscrit dans une logique de long terme, amène d'ores et déjà des résultats encourageants. L'accompagnement proposé aux communes pour construire une offre d'accueil et d'activités pourra notamment amener des réalisations concrètes, d'autant plus que les élus et la population locale seront mobilisés.



👉 Plan de financement 2010

Salaire	48 339 €	Conseil Régional	18 893 €
Déplacement	4 320 €	FNADT	19 771 €
Prestations	3 261 €	Conseil Général	5 960 €
		Autofinancement Pays GCC	11 296 €
TOTAL	55 920 €	TOTAL	55 920 €

C. ANIMATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA COHESION SOCIALE

Rappel du contexte : la Communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn a confié l'animation de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de Florac au Pays depuis Juillet 2009.

► Un accompagnement des habitants du Pays

La Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale est un lieu ressource, où toute personne ayant des difficultés d'ordre administratif ou dans le cadre de sa recherche d'emploi est accompagnée.

En ce qui concerne le volet emploi, les demandeurs d'emploi, créateurs d'activités et employeurs sont reçus quotidiennement, afin de les renseigner sur « qui fait quoi » et les réorienter sur le bon partenaire, mais aussi pour les soutenir sur les différentes plates-formes Internet (CAF, déclaration auto-entrepreneur,...).

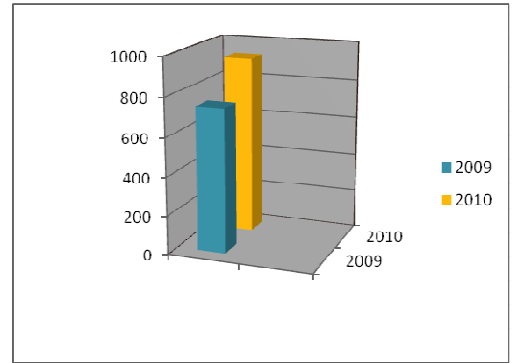
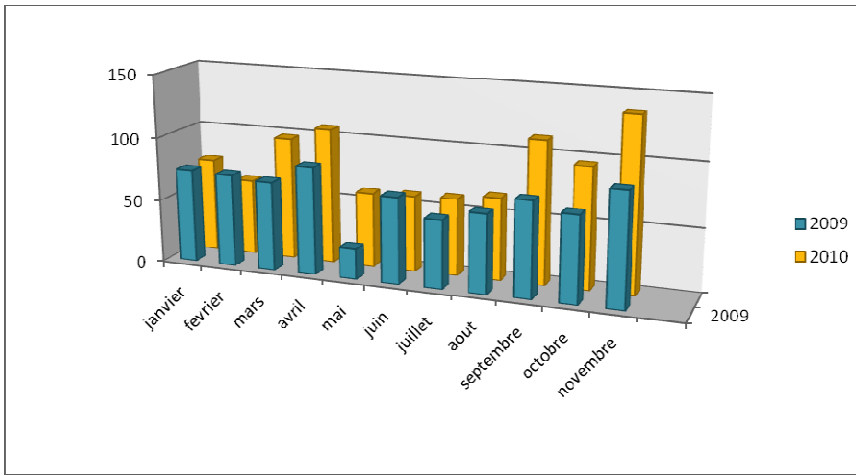
Par ailleurs **des outils pratiques sont mis à disposition** : Postes multimédias, téléphone, imprimante, photocopieuse et accès Internet.

Au niveau du public, les personnes étrangères utilisent le service, de la rédaction d'un courrier au contact d'une administration par téléphone. Les nouveaux arrivants passent de plus en plus souvent le seuil de la porte, pour avoir un aperçu global des partenaires et des possibilités (création d'activité, secteurs qui embauchent, structures d'accompagnement, etc.). Les employeurs viennent prendre de l'information sur les contrats aidés et plus généralement les aides à l'embauche, chercher un contact avec le Pôle Emploi, se faire aider dans la rédaction d'un profil de poste ou simplement déposer une offre.

Concernant le volet cohésion sociale, la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale est sollicitée sur la mobilité, le logement, les problématiques financières ou juridiques ainsi que les démarches administratives de la vie courante. La réponse donnée est la plupart du temps le contact d'un partenaire.

► Bilan 2010

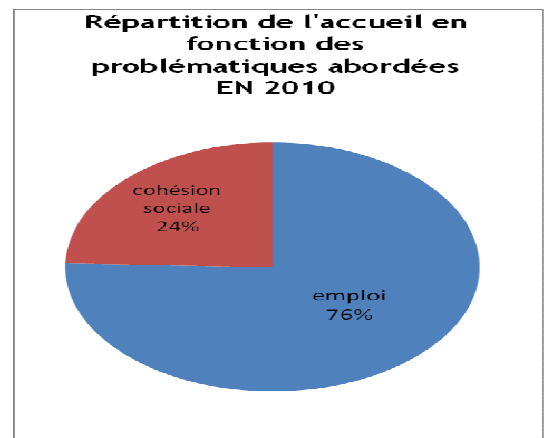
- Au 30 novembre, la plate-forme délocalisée de Florac a accueilli 926 personnes. Ceux-ci marquent une réelle progression. Pour mémoire 742 personnes ont été accueillies en 2009.
- Comme au niveau départemental, les fréquentations sont relativement irrégulières.



Totaux

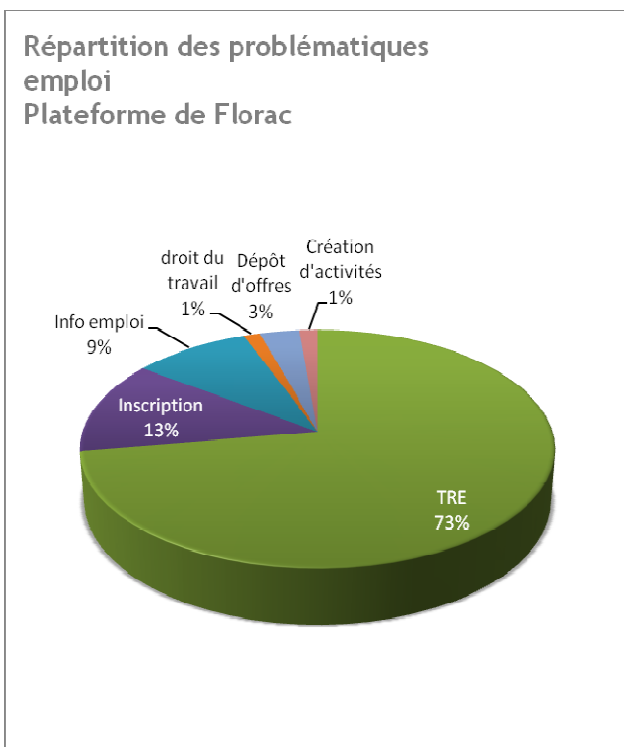
Les questions relatives à l’emploi restent majoritaires au sein des plates-formes.

Cependant, les problématiques dans le champ de la Cohésion Sociale sont de plus en plus souvent abordées au sein des plates-formes et notamment sur les territoires « isolés » comme celui de la plateforme délocalisée de Florac.



Répartition des problématiques « Emploi »

- L’activité TRE (Technique de Recherche d’Emploi : Offres d’emploi, CV/LM, Formation) représente **73%** des demandes de la plate-forme et reste majoritaire.



- Concernant la répartition des problématiques « Cohésion Sociale »

Les problématiques les plus souvent traitées sur la Plateforme de Florac :

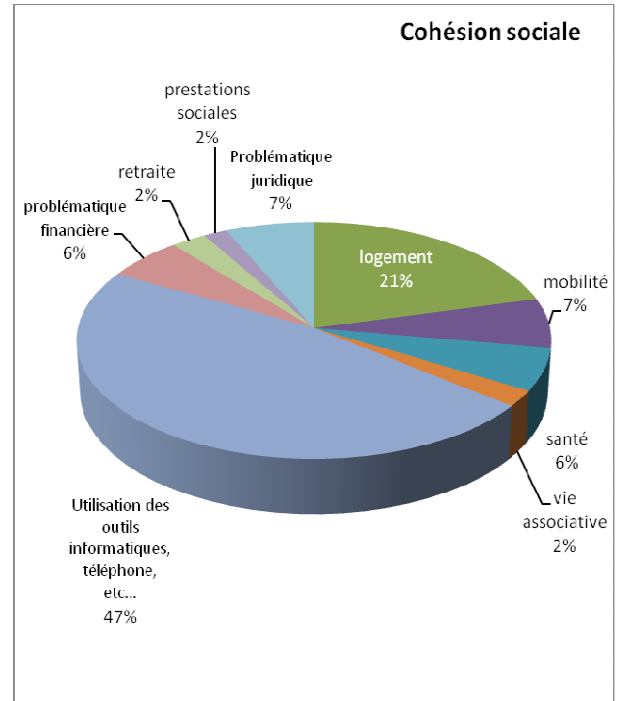
Les problématiques de logement.

La mobilité

Les problématiques juridiques et financières

La santé

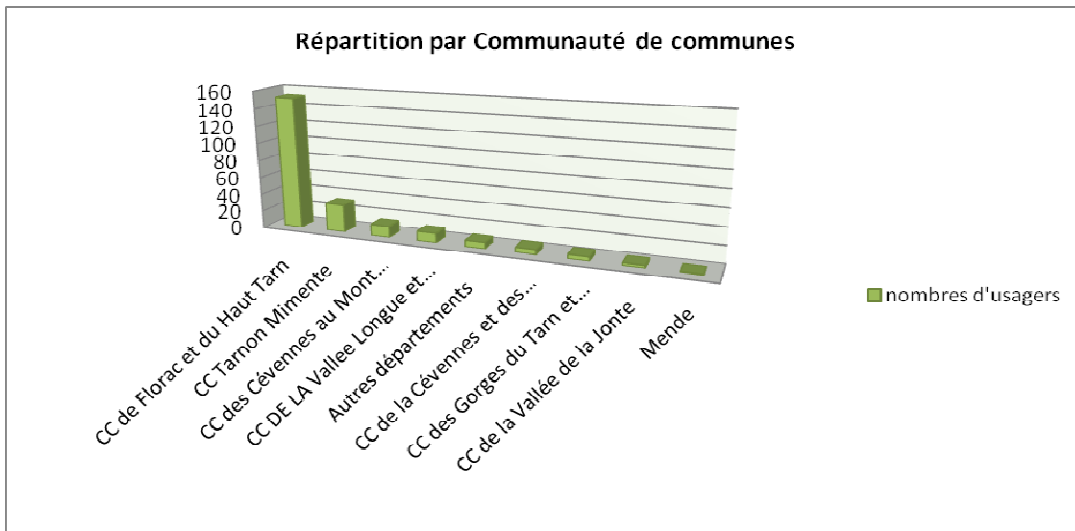
Nous les retrouvons d'ailleurs au niveau départemental



358 personnes ont été reçues lors des permanences de nos partenaires (le CLAF, MLL, ALOES, CIDFF, AIPPH, le CRIFF).

318 entretiens en visioconférence ont été réalisés en 2010 sur la plateforme de Florac, majoritairement avec le Pôle Emploi

Répartition sur le territoire sur 6 mois



Pour la CC de Florac et du Haut Tarn, il est important de constater qu'environ 82 % des usagers viennent de Florac

👉 Les permanences régulières

Organisme	Nom	Périodicité	Horaires	Fonctionnement	Objet
MLL <i>Mission Locale Lozère</i>	E. BORLOZ	Chaque mardi	9h30 à 12h	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 65 15 59	Accompagnement des jeunes de moins de 26 ans
ALOES <i>Association Lozérienne Emploi Solidarité</i>	S. DESPINAY	Chaque 2 ^{ème} mardi du mois	9h30 à 11h30	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 65 26 66	Association intermédiaire : proposition de missions de travail
CIDFF <i>Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles</i>	H. AFFALOU	Chaque 1 ^{er} jeudi du mois	9h à 12h30	Rendez-vous et libre Tél : 04 66 49 32 65	Appui méthodologique dans la recherche d'emploi / formation

La plateforme reçoit également des permanences ponctuelles, et notamment d'organismes prestataires de Pôle Emploi tels que le CLAF, Objectif Animation Formation. Il existe d'autres permanences ponctuelles comme AIPPH

Les actions réalisées en 2010

- **Suivi des Demandeurs d'Emploi (DE)**

La plupart des DE viennent plusieurs fois sur la plateforme pour un réel suivi. La vocation première de la plateforme est un espace d'écoute et de compréhension.

Les personnes nouvellement installées ou qui souhaitent s'installer sont rassurées d'avoir une personne à disposition pour les accompagner dans leurs démarches et leur expliquer le champ d'intervention de chaque acteur.

- **Diffusion des offres d'emploi à la radio**

Un partenariat s'est engagé avec la radio 48FM pour faire une annonce mensuelle des offres d'emploi locales issues du site Internet de Pôle Emploi. Les personnes intéressées par les offres sont invitées à se rendre sur le site Internet de Pôle Emploi ou à venir sur la plateforme de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale.

- **Animation du dispositif « parrainage »**

Le principe du parrainage est de mettre en relation une personne en situation de recherche d'emploi avec un chef d'entreprise ou une personne connaissant le secteur dans lequel le demandeur d'emploi recherche un travail.

Cette action est menée en partenariat avec la Mission Locale qui propose le parrainage pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Aujourd'hui cette action s'est étendue aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

La MLL et la MDECS s'engagent dans un premier temps à chercher un parrain bénévole, et dans un second temps à le mettre en relation avec le demandeur d'emploi, puis d'assurer le suivi tout au long du parrainage.

En 2010, 2 parrainages ont été réalisés et trois autres sont en réflexion. Le parrainage permet de se constituer un réseau d'acteurs professionnels, et de profiter du regard d'un professionnel pour améliorer ses recherches.

- **Accueil des informations collectives dans le cadre du dispositif rSa**

La Maison de l'Emploi se positionne en amont de l'ouverture du droit rSa, afin d'accompagner les personnes dans la réalisation de leur « test d'éligibilité » et les aider à remplir le dossier de demande d'allocation.

Par ailleurs, la plate-forme accueille les informations collectives sur le territoire du Sud Lozère en partenariat avec le Conseil général, le Pôle Emploi et les acteurs du dispositif rSa à raison d'une réunion d'information collective mensuelle par territoire.

Ainsi, la loi relative au rSa prévoit que les bénéficiaires soumis à obligation d'insertion soient orientés par le Conseil général vers un référent. Pour ce faire, le département organise des informations collectives au sein des plates-formes.

La MDECS participe également aux Equipes Pluridisciplinaire Plénière semestrielles.

L'objectif est de permettre au service insertion du Conseil Général d'accueillir les allocataires du rSa sur les territoires de proximité et surtout de leur donner une information sur le fonctionnement de la MDECS et des services qu'ils y trouveront.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes	
Animation de la plateforme de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale	19705.51 €	Remboursement de la CC du Pays de Florac et du Haut Tarn	19705.51 €
		Autofinancement Pays GCC	0 €

D. COMMUNICATION

Charte graphique et logotype



Le Pays a réalisé sa nouvelle charte graphique en 2009, conçue par Arcomédia. Elle est déclinée en un papier à lettre et un logo, désormais utilisés sur tous les comptes-rendus et les documents officiels du Pays.

Lancement du Site Internet du Pays Gorges Causse Cévennes

Après consultation, le bureau a décidé de retenir Courts Circuits, entreprise locale basée à Florac. En 2010, le Site Internet a été conçu par Courts Circuits. L'inauguration a eu lieu le 6 mai 2010, en présence du Président et des médias locaux, auxquels un dossier de presse a été distribué.

LANCEMENT DU SITE INTERNET
WWW.GORGESCAUSSESCEVENNES.COM
JEUDI 6 MAI A 16 HEURES,
DANS LES LOCAUX DU PAYS
1, PLACE PAUL COMTE - 48400 FLORAC

The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation bar with links: Carte du Territoire, CR et Lettres d'Info, Partenaires, and Contact. The main header features the logo and the tagline "Permettre à chacun de vivre sur un territoire ouvert, préservé et solidaire". Below this, there are several menu items: ACCUEIL, IL ÉTAIT UNE FOIS UN PAYS, COMMENT ÇA MARCHE?, LE PAYS EN ACTION, and VIE PRATIQUE AU PAYS. A search bar is located on the left. The main content area is titled "Il était une fois un Pays" and includes a "Sommaire" section with links to "Pourquoi le Pays Gorges Causse Cévennes?", "Un territoire ouvert, préservé et solidaire", and "Lettres d'info et compte-rendu". There is also a "LA VIE DU PAYS" section with news items. On the right, there is a "SOUTENU PAR" section with logos of various partners and a "SYNTHÈSE DES ACTIONS EN 2009" section with a table of statistics.

Le but du site est de présenter les missions et les actions du Pays.

Sur la page d'accueil, des articles relayant l'actualité du Pays et du territoire sont mis en ligne régulièrement par l'équipe. Un lien sur le site de l'Agenda 365 donne accès à l'actualité culturelle.

Le site est interactif et les internautes peuvent déposer des messages auxquels des réponses sont apportées.

Il est proposé aux collectivités et acteurs du territoire ne disposant pas de site d'avoir une page dédiée sur le site du Pays, afin que le Pays joue son rôle de fédération du territoire.

Bilan de la fréquentation du site depuis sa mise en ligne :



Le site a été consulté 9 191 fois depuis sa mise en ligne provisoire en février 2010.

La moyenne sur 2010 depuis l'ouverture officielle est de **782 visites mensuelles**, chiffre en augmentation depuis 2011.

Ce site est en lien et renvoie sur les sites de nombreux partenaires : les communautés de communes, certaines communes, le département, la région, la FRPAT, le GAL Terres de Vie, Le Pays des Sources, le Pays Gévaudan Lozère, Installation campagne, Télédraille, ...

👉 Panneau de façade sur le bâtiment du Pays



La connaissance du Pays passe aussi par des indications visuelles.

Le Pays a fait réaliser par un artisan local, Les couleurs de Gaia, un panneau de bois avec une image du logo du Pays, qui a été posé sur la façade près de la porte d'entrée.

Un dossier a également été déposé en mairie de Florac pour que soient installées des lamelles signalétiques sur les carrefours les plus proches et en entrée de rue donnant sur la place Paul Comte. Le dossier est en cours d'instruction.

► Plan de communication

Le Pays a transmis régulièrement des articles à la Lozère Nouvelle et Midi Libre afin d'informer les habitants sur les activités et calendrier du Pays (Voir revue de presse en Annexe). Parallèlement des articles ont été insérés ponctuellement dans les bulletins des communautés de communes.

► Participation à des manifestations locales

L'association VOISINE a organisé animations, intervention après de professionnels et conférences dans le cadre de la **Semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière**, à Mende du 16 au 22 septembre 2010. Au programme, rassemblés en centre ville sur une zone de rencontre « bien circuler ensemble le samedi 18 septembre : des stands installés dans les rues piétonnes du centre ville, un atelier ville et vélo, un atelier co-voiturage, un atelier environnement et développement durable, un atelier marche et accessibilité, la proposition de balades urbaines commentées, des conférences (écotourisme), le cheminement d'un millepatte des enfants, des véhicules alternatifs (gyropodes, triépubs, vélos taxis) proposés aux passants, des animations festives (fanfare, acrobates, échasses). Près de 1 000 personnes ont déambulé dans les rues de Mende sous un grand soleil, et participé aux conférences et ateliers répartis sur les salles de l'antirouille, du Foirail et de la Chapelle des pénitents.



Le Pays, en partenariat avec le CBE, a organisé une **conférence-débat sur la mobilité, le vendredi 17 septembre**. Un bilan du territoire sur la mobilité a été réalisé par Carline Traub (CBE) sur la base d'une étude réalisée en 2009, suivi d'une intervention sociologique sur le transport dans le Massif Central par Jocelyne Guillaud (doctorante SNCF), et enfin du témoignage d'Anne Nourry sur l'association « Sur le Chemin de Stevenson ». Le Pays a présenté le projet de mise en place d'une centrale de mobilité en partenariat avec VOISINE (projet déposé dans le PER d'octobre 2010).



Un débat a permis de recueillir les suggestions et constats de la salle.

Un stand Pays Gorges Causses Cévennes a été tenu par Daniel Simon et Nadia Delpont, place de la République, toute la journée du **samedi 18 septembre**. De nombreux documents et tracts mis à la disposition du public représentaient la plupart des associations, structures et producteurs locaux du Pays.



Cette manifestation était également le coup d'envoi **des actions de visibilité du Pays**. La Commission Identité et communication du Pays, animée par Daniel SIMON, Marie-Laure GIRAULT et Florence PRATLONG, a en effet réfléchi récemment à une participation aux manifestations emblématiques du territoire, pour faire connaître le Pays Gorges Causes Cévennes, informer sur la pertinence de son échelle et l'intérêt des actions qu'il met en place et rendre publics les acteurs du territoire.

E. DEVELOPPEMENT DE PROJETS COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

Partenariat entre les 3 Pays lozériens et les 2 GALs du territoire pour l'organisation de projets collectifs et pour le partage d'information.

- Participation collective à une visite du Parlement européen organisé par l'ADRET, fin novembre 2010.

l'A.D.R.E.T. (Agence de Développement Rural Europe et Territoires), Centre d'information Europe Direct Pyrénées Languedoc Roussillon, en charge de l'animation du réseau rural régional, a organisé un séminaire à Bruxelles auquel 40 acteurs ruraux du Languedoc Roussillon (élus locaux, représentants élus ou techniciens des GALs et Pays, services déconcentrés de l'Etat, de la Région Languedoc Roussillon, de conseils généraux, chambres d'agriculture ...) ont participé.



La délégation a rencontré des parlementaires européens et des responsables de la DG « Politique Régionale » et de la DG « Agriculture et développement rural » à la Commission européenne autour de plusieurs thèmes :

- ❖ actualités européennes
- ❖ mise en œuvre des programmes 2007-2013
- ❖ perspectives budgétaires
- ❖ orientations post 2013 sur la politique de cohésion, la PAC et le développement rural

Les enjeux ont été appréhendés par la délégation ainsi que la nécessité de s'inscrire dans les débats en cours et plus précisément dans les consultations publiques lancées sur le 5e rapport sur la politique de cohésion et sur la PAC à l'horizon 2020.

- Co-organisation d'une réunion publique de contribution ouverte sur les deux consultations européennes en cours.



La Commission européenne a lancé un appel à contribution pour définir les nouvelles politiques de l'Europe pour 2014-2020, sur deux programmes : la **politique agricole commune** et la **politique de cohésion (dite politique régionale)**, à échéance de janvier 2011. Les 3 Pays et le 2 GALs ont invité Claire SARDA-VERGES, de l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires (ADRET) afin de présenter le contexte et les propositions actuelles en réunion publique. Les participants se sont exprimés sur les orientations à privilégier. Ces éléments ont été synthétisés avec les résultats d'autres réunions publiques en une **contribution générale Languedoc Roussillon**. Des dossiers d'information ont été largement diffusés à cette occasion.

III. L'ANIMATION DU RELAIS DU GAL TERRES DE VIE EN LOZERE

En octobre 2007, l'Association de préfiguration du Pays des Gorges, des Causses et des Cévennes et le Pays des Sources en Lozère se sont associés pour répondre à l'appel à projet LEADER-FEDEAR 2007-2013. Le GAL Terre de Vie accueille ainsi depuis début 2009 des porteurs de projets privés, associatifs et publics pour monter des dossiers de demandes de subventions européennes.

Priorité du GAL Terre de Vie : *Dynamiser le territoire par l'accueil de nouvelles populations dans une perspective d'excellence environnementale* ».

A. RENCONTRE AVEC LES PORTEURS DE PROJETS

Paméla d'Authier, animatrice du GAL Terre de Vie, assure une permanence sur Florac chaque mardi, dans les locaux du Pays Gorges Causses Cévennes, pour rencontrer les porteurs de projet du territoire.

Le comité de programmation du GAL Terres de vie s'est réuni le 12 mars 2010 et le 16 décembre 2010 lors desquels 10 projets ont été programmés :

Mesure	Titre du projet	Maître d'ouvrage	Coût total	Subvention FEADER	Autre subvention publique	Autofinancement
431	Animation GAL	GAL Terres de vie en Lozère	54 948,42€	30 221,63€	24 726,79€	
313	Sac à dos des curieux de nature	Cévennes Ecotourisme	12 525,00€	5 511,00€	4 509,00€	2 505,00€
	Etude sur la création d'un éco-village au Martinet	Communauté de communes de la Cévenne des Hauts gardons	26 215,00€	7 864,50€	13 107,50€	5 243,00€
323 E	Festival rencontre au jardin	Foyer rural de Langlade	29 444,00€	11 733,33€	9 600,00€	8 110,67€
	Recueil de la mémoire des anciens	Communauté de communes de Villefort	26 000,00€	7 122,08€	11 352,84€	7 525,08€
	Les Rencontres des cinéclubs 2010	Cinéclub de Florac	4 892,18€	1 941,00€	1 908,68€	1 042,50€
	Œdipe sur la route	Compagnie Hiver nu	15 102,35€	4 775,76€	7 306,12€	3 020,47€
321	Journée de la mobilité	Association Voisine	16 000,00€	6 197,11€	6 602,89€	3 200,00€
341 B	Place aux jeunes	Pays des Sources en Lozère	25 866,00€	6 648,93€	5 440,03€	13 777,04€
421	Création d'un réseau européen de fermes ouvertes (rencontre des partenaires)	GAL Terres de vie en Lozère	3 740,56€	2 057,31€	1 683,25€	
TOTAL			214 733,51 €	84 072,65 €	86 237,10 €	44 23,76 €

L'animatrice souligne que certaines mesures ont été très peu ou pas sollicitées par les structures et les acteurs locaux. Il s'agit de :

La mesure 323 D « Valoriser le patrimoine naturel pour le faire découvrir à la population locale » ; mesure 311 « Favoriser la pluriactivité des exploitations agricoles vers des services et des animations pour la population locale » ; mesure 121 C « Soutenir les adaptations innovantes et/ou exemplaires des exploitations agricoles aux nouvelles contraintes énergétiques » ; 111 B « Diffuser les pratiques novatrices en vue de préserver l'état des ressources naturelles pour une agriculture et une sylviculture durable ».

Des rencontres sont proposées avec les techniciens des Communautés de communes du territoire du Pays pour présenter les mesures de financement.

B. LANCEMENT D'UN PROJET DE COOPERATION EUROPEENNE

► Projet de coopération : « réseau Fenêtre sur Ferme »

En 2010 le GAL a participé aux différentes rencontres partenariales dans le cadre du projet de coopération intitulé « Fenêtre sur fermes, le réseau européen des fermes ouvertes ».

Objectif du projet : développer une stratégie européenne de communication dans laquelle les agriculteurs s'engagent à sensibiliser et à informer les consommateurs et les habitants. Le message transmis doit permettre de :

- ✓ Montrer la place de l'agriculture dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.
- ✓ Situer le métier dans le contexte régional, national, européen et mondial.
- ✓ Démontrer que le métier sait s'adapter face aux nouveaux enjeux de l'agriculture.

Suite à une première rencontre en novembre 2009, les partenaires se sont réunis à trois reprises en 2010, en Lozère (juin), en Belgique (septembre) et en Dordogne (décembre). Ces trois rencontres ont permis de valider une charte du réseau européen et de finaliser les actions du projet avec les différents partenaires :

- ⇒ Une programmation de fermes ouvertes sur chaque territoire avec une mise à disposition d'outils de communication aux agriculteurs qui seront membres du réseau.
- ⇒ Un évènementiel commun à tous les partenaires d'une journée en juillet de chaque année.
- ⇒ L'organisation de voyages d'étude à destination des agriculteurs du réseau.

Partenaires :

Dordogne : Chambre d'agriculture (maître d'ouvrage), GAL Périgord vert (GAL chef de file), GAL Grand Bergeracois, GAL Périgord Noir, Pays Isle en Périgord.

Lozère : Chambre d'agriculture (maître d'ouvrage), GAL Terres de vie en Lozère et GAL Gévaudan-Lozère.

Belgique : GAL Pays Tiges et Chavées (maître d'ouvrage).

Angleterre (à confirmer) : GAL du central Warwickshire.

Prochaines étapes :

- ⇒ Début 2011 : dépôt des dossiers de demande de subventions par les maîtres d'ouvrage, signature de l'accord de partenariat.
- ⇒ Printemps : lancement du projet (une programmation sur chaque territoire de fermes ouvertes).
- ⇒ Septembre : voyage d'étude en Belgique.

IV. PERSPECTIVES POUR LE PAYS GORGES CAUSSES CEVENNES

Au-delà de la poursuite et du développement des actions engagées en 2010 (Tourisme et Accueil, Projets via le GAL et le conseil de Développement), les perspectives pour les Pays sont étroitement liées au soutien financier de la Région et du Département ainsi qu'à la réforme des collectivités territoriales en cours.

La RCT (Réforme des Collectivités Territoriales) prévoit la refonte des Communautés de communes autour d'ensembles plus grands, à définir dans les Schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI) pour le 31 décembre 2011 (article 35 Loi RCT). Ce schéma départemental sera élaboré par le préfet en concertation avec les élus, via la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Le Pays peut-il être un espace de réflexion pour amener de la concertation autour de la question du redécoupage des intercommunalités ? Qu'en sera-t-il du Pays Gorges Causse Cévennes dans le « futur nouveau » paysage proposé par le Préfet ? Une évolution de la forme juridique du Pays pour la gestion de compétences d'aménagement de l'espace est-elle possible ? Autant de questions qui trouveront, de fait, des réponses au cours de deux prochaines années.

III RAPPORT FINANCIER

I. BILAN 2010

II. COMPTE DE RESULTATS 2010

III. BUDGET PREVISIONNEL 2011

BUDGET PREVISIONNEL 2011 SIMPLIFIE					
DEPENSES		2011	RECETTES		2011
Achat		2 800,00 €	Cotisations – participation		25 901,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement		500,00 €			
Fournitures administratives et reprographiques		2 000,00 €			
Documentation		300,00 €			
Charges externes					
Personnel		105 641,00 €			
Coordinateur		35 158,00 €	CG 48		20 960,00 €
Chargé de mission accueil		33 233,00 €	Animation		15 000,00 €
Chargé de mission foncier-accueil		7 750,00 €	Accueil		5 960,00 €
Chargée de mission MDE		27 500,00 €			
Formations		2 000,00 €			
Sous traitance		16 697,62 €	CR LR		55 438,42 €
Comptabilité		1 000,00 €	Animation		42 313,42 €
Agent administratif ½ temps		6 807,12 €	Accueil Solde convention 2010-2011		9 100,00 €
Femme de ménage		650,00 €			
Honoraires entretien informatique		1 000,00 €	Site internet		4 025,00 €
Prestations accueil		518,00 €			
Formation Tourisme 4 jours- action tourisme		6 722,50 €	Etat		9 100,00 €
			DATAR - Accueil		9 100,00 €
Locations		5 450,00 €	ComCom Florac pour MDE		23 508,00 €
Bureaux		2 500,00 €	CC Pays de Florac		23 508,00 €
Salle de réunions, rencontres -ponctuel-		50,00 €			
Charges locatives		2 300,00 €			
Assurance		600,00 €			
Communication		4 125,00 €	Remboursement ASP		8 085,70 €
Générale		100,00 €	ASP CUI Animatrice MdE		4 492,00 €
			ASP CUI Coordinatrice		3 593,70 €
Site internet		4 025,00 €	FRPAT formations Tourisme - Agefos 60%		4 045,50 €
Déplacements, missions et réceptions		7 350,00 €			
Frais de déplacements animation		2 300,00 €			
Frais de déplacement accueil		4 250,00 €			
Frais de déplacement MDE		500,00 €			
Réceptions		300,00 €			
Frais postaux et de télécommunications		2 645,00 €			
France Télécom et connexion internet		1 500,00 €			
Frais postaux		1 095,00 €			
Services bancaires		50,00 €			
Adhésions		2 330,00 €			
frpat		600,00 €			
gal		1 300,00 €			
ETD		200,00 €			
APFP		200,00 €			
GE des Cévennes		30,00 €			
TOTAL		147 038,62 €	TOTAL		147 038,62 €

IV ANNEXE :
REVUE DE PRESSE 2010